

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 27 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le vingt sept mars à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Martine CARTAU-OURY, Maire.

**Présents :**

Madame Martine CARTAU-OURY, Monsieur Machiré GASSAMA, Madame Nathalie DENECE, Monsieur Raymond BERTELOOT, Madame Martine GAST-DELIERE, Madame Christelle PELOUIN, Monsieur Pascal VENTALON, Monsieur Arnaud DELIERE, Madame Danielle LAURENT, Monsieur Yvon JAROSSAY, Madame Elise DAUGA, Madame Françoise POULET-BEAUGUET, Monsieur Eric AZEVEDO, Monsieur Sébastien VALLIER, Monsieur Luc PENHOET, Monsieur Eloy GONZALEZ, Madame Florence DAVID-COUSTILLAS, Monsieur Jean-Pierre NICOLAS, Madame Marie-José ANTIGNAC, Monsieur Alain HERSCHKORN

**Absents représentés :**

Mme VIGNAS            donne pouvoir à M. VENTALON  
Mme WALKER        donne pouvoir à Mme PELOUIN  
Mme PIN              donne pouvoir à Mme LAURENT  
M. MERCY            donne pouvoir à M. VALLIER  
M. BENOIT            donne pouvoir à M. AZEVEDO  
M. LAKMALE        donne pouvoir a M. GASSAMA  
M. JOLY                donne pouvoir à Mme ANTIGNAC

**Absents non représentés :**

M. DA COSTA et M. CARRENO

==\*====\*==\*====\*==

Madame le Maire ouvre la séance du Conseil municipal à 20H35 et procède à l'appel nominal des élus et constate que le quorum est atteint.

===\*===\*====\*===

**DELIBERATION N°2019-03-27-N°01 : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019 SUR LA BASE D'UN RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES**

**Délibération**

Sur proposition de Madame le Maire et **après en avoir délibéré par VOTE par 14 voix POUR, 11 voix CONTRE (Mmes DENECE, VIGNAS, PELOUIN et ANTIGNAC et Mrs VENTALON, PENHOET, GONZALEZ, JOLY, NICOLAS et HERSCHKORN) et 02 ABSTENTIONS (Mmes PIN et DAVID-COUSTILLAS)**, le Conseil municipal **PREND ACTE** que le Débat d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2019 à l'appui du Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) a bien eu lieu lors de la séance du 27 mars 2019 à 20h30.

Suspension de séance à 21H25 pour donner la parole au public.  
Reprise de séance à 21H35.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôture la séance à 21h35.

Fait à SAINTRY-SUR-SEINE, le 28 mars 2019.

Le Maire,

  
Martine CARTAU-OURY